

N/REF : 16/02/2026 11H19 C:265111 I:36140
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Lundi 16/02/2026 a 11H19

SYNDIC BENEVOLE FROGES

**8 PAUL LANGEVIN
38190 FROGES**

IMMEUBLE : LE CLOS DES PRES
8 PAUL LANGEVIN
38190 FROGES

St Martin-H, le 23 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 PAUL LANGEVIN FROGES LE CLOS DES PRES
M BANA 06 99 30 96 08

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE RESEAUX POMPAGE ET PASSAGE CAMERA POUR
SUSPICION DE CASSE

Donneur d'ordre : M. R BANA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/02/2026 A 10H45
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
PASSAGE PRESSION DANS HORIZONTALE DEPUIS LE REGARD SUR LE CHEMIN
EXTRACTION DE GRAVIERS
PASSAGE CAMÉRA EFFECTUÉ DEPUIS LE COLLECTEUR
SUSPICION DE CASSURE SUR RESEAU CAR PRESENCE DE GRAVIERS

LE 26/02/2026 A 08H15
PASSAGE PRESSION DANS L'HORIZONTALE DEPUIS LE COLLECTEUR EAUX USEES
EXTÉRIEUR
PASSAGE CAMÉRA EFFECTUÉ
AUCUNE TRACE DE CASSURE OU POURRAIT PROVENIR LES CAILLOUX MIS A PART
LE REGARD SOUS LA VÉRANDA

OBSERVATIONS : ANNULE ET REMPLACE LA FACTURE N° 6040074 DU 09/04/2026

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures -	Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,75	H.Véhi.	HP-Pomp	Refoulement le 19/02	1	174,79
					305,88
			TOTAL H.T.		305,88
			T.V.A. a 10,00%		30,58
			TOTAL T.T.C.		En EURO 336,46

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN